



**HAL**  
open science

## Tourisme de masse et tourisme durable en période de crise paysagère : le canal du Midi (France)

P. Ballester

► **To cite this version:**

P. Ballester. Tourisme de masse et tourisme durable en période de crise paysagère : le canal du Midi (France). *Etudes Caribéennes*, 2015, Tourisme de masse vs. tourisme alternatif, 31-32, 10.4000/etudescaribeennes.7566 . hal-02931429

**HAL Id: hal-02931429**

**<https://hal.science/hal-02931429>**

Submitted on 6 Sep 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Patrice Ballester

## Tourisme de masse et tourisme responsable en période de crise paysagère : le canal du Midi (France)

### Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

### Référence électronique

Patrice Ballester, « Tourisme de masse et tourisme responsable en période de crise paysagère : le canal du Midi (France) », *Études caribéennes* [En ligne], 31-32 | Août-Décembre 2015, mis en ligne le 04 mars 2016, consulté le 07 mars 2016. URL : <http://etudescaribeennes.revues.org/7566> ; DOI : 10.4000/etudescaribeennes.7566

Éditeur : Université des Antilles et de la Guyane

<http://etudescaribeennes.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://etudescaribeennes.revues.org/7566>

Document généré automatiquement le 07 mars 2016. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Les contenus d'Études caribéennes sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

Patrice Ballester

# Tourisme de masse et tourisme responsable en période de crise paysagère : le canal du Midi (France)

## Introduction

- 1 Le canal du Midi, l'un des plus anciens canaux d'Europe encore en fonctionnement, relie Toulouse à la mer Méditerranée. Les contemporains le considèrent comme le plus grand chantier du XVII<sup>e</sup> siècle du royaume de France, tout en représentant une véritable action d'aménagement du territoire par le tracé d'une voie fluviale artificielle comme moyen de support et de croissance de l'économie locale grâce à un acheminement rapide et efficace de matières premières, de produits manufacturés ou agricoles à l'époque moderne (Frêche, 1974 ; Le Roy Ladurie, 1990). Depuis 1996, la liste du patrimoine mondial de l'humanité de l'UNESCO classe le canal comme un élément majeur à protéger et à entretenir (UNESCO, 1996). Cette accréditation prestigieuse confère un atout considérable aux territoires desservis, tant à l'échelle locale que mondiale, pour la France dans le domaine du tourisme (Bergasse, 1992 : 24). Le canal est aussi un lieu d'activités touristiques, de détente et d'animations culturelles au quotidien pour les locaux comme pour les touristes venant de plus d'une centaine de pays, attirés essentiellement par des activités *outdoor* tout au long des 240 kilomètres de trajet (activités sportives isolées, de compétitions nationales, internationales et associatives) : cyclistes, marcheurs, vététistes, joggeurs, randonneurs et avironeurs sont présents sur son tracé, celui-ci bénéficie également lors de l'été des caméras du Tour de France présentant au monde entier le Minervois comme pour l'édition 2014. Enfin, il ne faut pas oublier la navigation et l'excursionnisme vers des sites remarquables comme la cité médiévale de Carcassonne également classé sur la liste du patrimoine mondial (UNESCO, 1997) à partir de petits bateaux de plaisance touristiques, spécifiques aux voies d'eau européennes. Bref, un voyage en mode doux se présente à nous, bien avant la caractérisation récente du développement durable, à partir d'un tourisme à la fois diffus – sur un canal de navigation traversant de nombreuses communes avec de faibles densités de population et de touriste –, mais aussi de masse en relation avec le million de touristes dépassé depuis les années 1980 sur l'ensemble du trajet, sans oublier une présence de tourisme responsable depuis bien longtemps, notamment par la marche, la contemplation et le retour à la lenteur comme moyen de voyager par les bateaux de plaisance, le vélo ou la marche, tout en respectant un mode de vie et un mode de circulation ad hoc (Matos-Wassen, 2004 : 48-51).
- 2 Or, depuis une dizaine d'années, le canal du Midi et les Voies Navigables de France (VNF) doivent affronter leur plus grave crise paysagère connue à cause de l'apparition d'un parasite depuis les années 2000 – le chancre coloré – un champignon et une épidémie s'attaquant aux platanes centenaires du canal, obligeant leur élagage puis leur abattage systématique (VNF, 2009). La perte des platanes – qui, de toute manière, allaient s'éteindre en raison de leur âge – interroge à plus d'un titre la capacité des acteurs essentiellement politiques et touristiques à se forger des représentations paysagères et un imaginaire touristique en y associant des pratiques ludico-récréatives renouvelées ou mises en danger face à l'ampleur des travaux. L'impact du chancre sur le mode de vie, la façon de penser et de se représenter le canal du Midi en découle. C'est à partir de cette crise du paysage et de la volonté de conserver son cachet comme instrument de l'attractivité touristique qu'il faut prendre en considération son exemplarité dans le domaine de la force du tourisme comme outil d'aménagement du territoire à très long terme (plusieurs générations).
- 3 À partir d'une recherche inédite géohistorique dans les archives des VNF<sup>1</sup> et d'une enquête de terrain, nous pouvons nous demander dans un cheminement en deux étapes : quels sont les symboles et les enjeux liés à l'aménagement des berges en relation avec les activités récréotouristiques présentent sur le canal du Midi ? À partir de dynamiques territoriales,

comment des stratégies d'acteurs se mettent-elles en place par et pour le paysage afin de concilier un tourisme de masse de plus en plus responsable ?

## 1. D'un site touristique remarquable à un paysage identitaire

- 4 Le canal du Midi n'a pas toujours eu sa physionomie actuelle : une géohistoire du site montre le caractère évolutif de cet espace au patrimoine bâti et naturel remarquable (1.1) ; quant au chancre coloré, il a pour conséquence la redéfinition des politiques publiques et de communications touristiques en place (1.2).

### 1.1. Une géohistoire paysagère à forte consonance culturelle et économique

- 5 Concrètement, le canal du Midi assure la liaison entre la Garonne à Toulouse et l'étang de Thau, près d'Agde. Cet ouvrage permet d'ouvrir une grande voie de communication visant à faciliter les échanges depuis la vallée du Rhône jusqu'à l'estuaire de la Gironde. Il constitue un axe essentiel d'un système de navigation fluviale mettant en relation les façades maritimes de l'Atlantique et de la Méditerranée (figure 1). Long de 239 kilomètres, visible depuis l'espace, comportant à la fois des ouvrages d'art protégés avec 63 écluses, 15 échelles d'écluses, un tunnel et près de 42 000 platanes ; il représente un parfait exemple de création *ex nihilo* d'un paysage devenant objet controversé et désiré à la fois par l'homme, la faune et la flore (But, Sadoine, 2007). Une mise en paysage, en récit et en scène, s'impose par étapes, depuis sa création jusqu'à la récente crise du chancre coloré.

Figure 1 : Trajet du canal du Midi

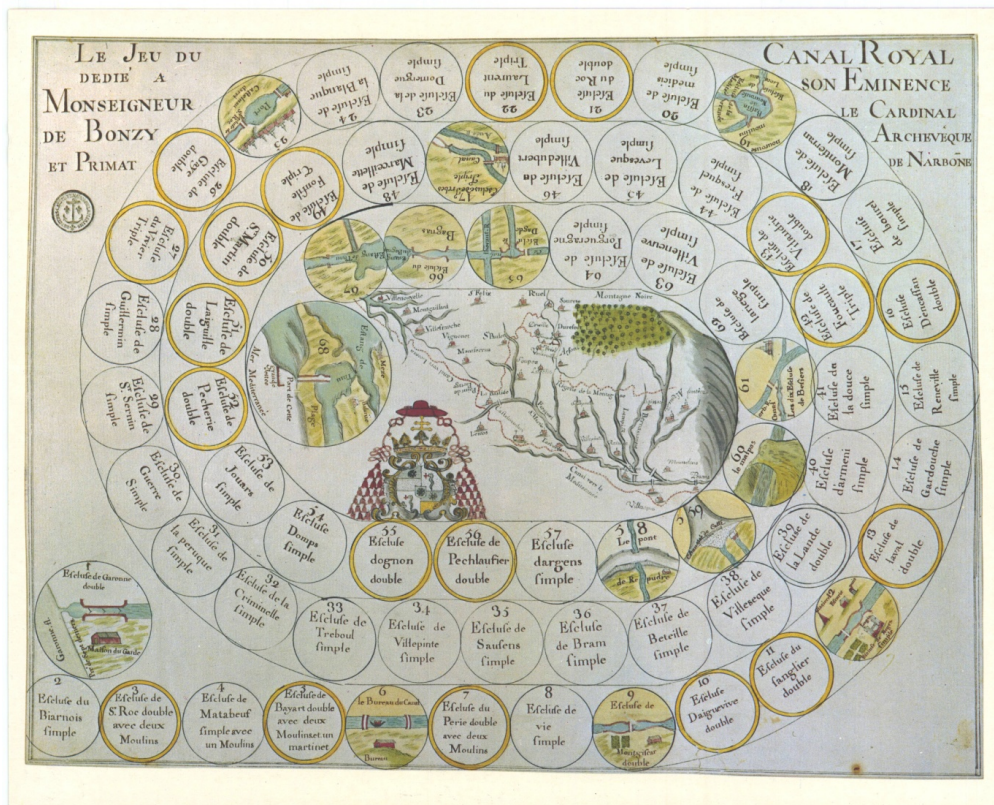


Source : VNF, 2008

- 6 Le canal du Midi forge jusqu'à nos jours un imaginaire marchand et touristique reposant sur sa vocation de mise en réseau des terres, des hommes et des marchandises, comme pour le fameux pays de Cocagne ; l'Albigeois et le Lauragais profitent ainsi du canal pour exporter leurs productions dans une partie de l'Europe (Faget de Baure, 2005 ; Labat, Fuggetta, Jungblut, 2006). Or, le canal représente un parfait exemple sur le long terme de la tentative de réaliser un ouvrage d'art en relation avec la conception des hommes de l'époque de la nature et, pour nous, contemporains, une certaine forme de naturalité que nous entendons comme une mise en relation des actions de l'homme aménageur par rapport à ses croyances ou l'héritage de pratiques paysagères et sociales sur un espace rural en recomposition (Bertrand, 2002 : 11). Il faut souligner que le canal du Midi traverse des zones fortement urbanisées, dont les villes de Béziers, Carcassonne, Castelnaudary et Toulouse notamment, d'où la nécessité de parler à propos de ces portions de la notion de nature urbaine, renforçant notre postulat de voir une forme d'hybridation des paysages du canal<sup>2</sup>.

- 7 Le chantier dure de 1666 à 1681, pendant le règne de Louis XIV sous les ordres de Pierre-Paul Riquet, avec maintes péripéties révélant dès l'origine des conflits d'usage (Hugon de Sceaux, 1994) en lien avec la gestion importante des masses d'eau à canaliser et les profits du canal à répartir, sans oublier l'entretien des chemins de halage et les plantations à aligner (Decampe, 1812 ; Fernay, 1884)<sup>3</sup>.
- 8 Cette trame, bleue et verte avant l'heure, s'organise peu à peu par un système de surveillance, d'appartenance et de convenance. Appartenance et convenance par les gardes qui contrôlent le canal et surtout par la mise en place d'un réseau de collaboration impliquant la mobilisation de tous les acteurs pour pouvoir l'entretenir comme les intendants, le parlement de Toulouse, les propriétaires de jardin (horticulteurs), agriculteurs, seigneurs et représentant en visite de la royauté. Pour l'appartenance, le canal est dès le début de sa réalisation un objet de découverte et de voyage d'une grande partie des habitants qui viennent visiter l'avancée des travaux et parcourir une région à bord de barque. Si l'on ne peut parler de tourisme, un nombre d'attributs modernes à cette notion y sont déjà associé comme pour la visite et le suivi des travaux du barrage des Trois-Gorges en Chine : grand spectacle des travaux et de l'arrivée de l'eau, force mécanique des écluses, relais et halte bergerie tout au long du trajet sont des attractions. Le Jeu de l'oie de 1680 indique bien l'importance de l'ouvrage pour tout un pays et sa résonance au sein de la province à travers les loisirs, la connaissance du trajet et de son paysage (Archives de la Marine, Paris, don VNF).

Figure n°2 : Jeu de l'oie du canal Royal en 1680









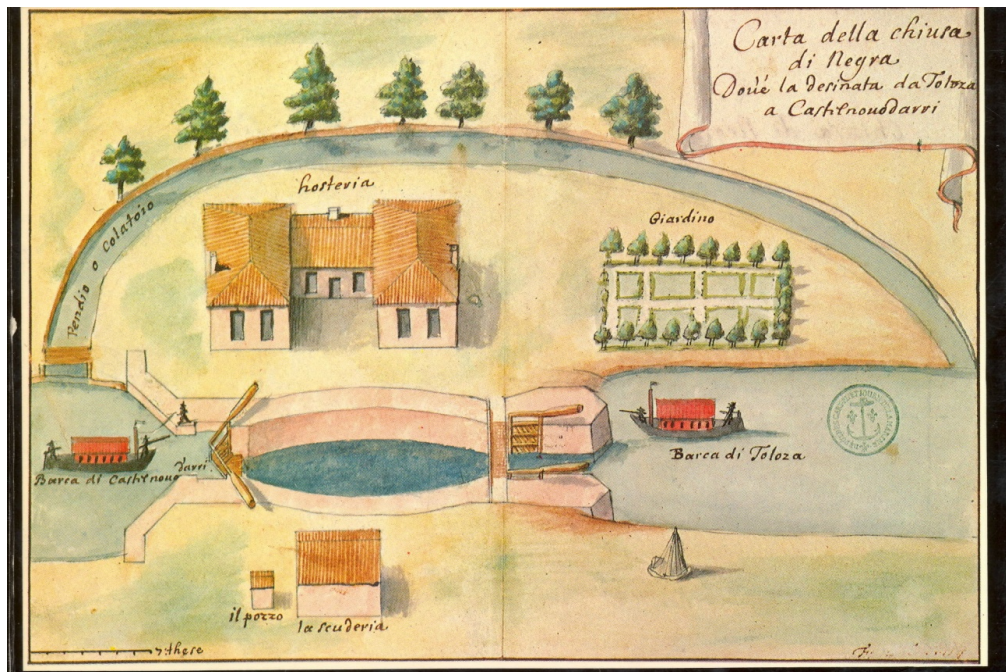
Source : Archives du canal du Midi, 260-03 VNF©, 2008

**Figure 4 : Vue du contour de la Redorte, un cadre agréable à la navigation et à la contemplation, 1820. Archives du canal du Midi, 258-74**



Source : VNF©, 2008

**Figure 5 : Écluse de Castelnaudary, débuts de plantation, petit jardin et passage de l'écluse**



Source : Archives du Service historique de la Défense, 2008

- 10 La décision de cultiver les bords du canal se conçoit aussi par le contrôle de la voie d'eau et le risque de voir s'accélérer l'enlèvement-ensablement de son sillon en raison du glissement des terres labourées. La volonté est de remédier à ces atteintes au domaine royal par l'apparition d'un élément qui marque une rupture dans l'histoire paysagère du canal et une nouvelle temporalité : l'apparition des arbres sur les bords de berges, les céréales contre les arbres ou avec les arbres dans un premier temps pour éviter tous dégâts irréparables sur le tracé du canal. Le premier programme de plantation s'entreprit en 1730, avec la mise en culture d'oliviers et de mûriers sur des localités définies à l'avance. Mais le bénéfice escompté est moindre que

prévu, d'où la nécessité de faire place, entre 1755 et 1775, aux ormes, frênes et peupliers. À cette époque, un nouvel arbre à la mode, venant d'Asie et de Chine, fait son apparition aux alentours des villes, mais il ne domine pas encore l'ensemble des chemins de halage du canal : le platane (Liasse 677, États des plantations existant sur les francs-bords du canal et de ses rigoles. 1736-1830).

## 1.2. Permanences et mutations économiques, esthétiques et touristiques

- 11 Ces arbres ont été plantés à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle pour deux raisons : stabiliser les berges du canal et générer un revenu par le bois. Aujourd'hui, le revenu par le bois a disparu, mais le revenu grâce aux retombées du tourisme est important ; quant à la stabilité des berges du canal, se repose la question de leur aménagement par la plantation de nouvelles espèces plus résistantes, aménagement retrouvant alors la perspective du passé dans un élan à la fois esthétique et fonctionnel pour stabiliser les berges. Les effets du temps, du classement par l'UNESCO, du chancre ainsi que du simple vieillissement des arbres provoquent actuellement de nombreux débats publics. Ils ne sont que le reflet de deux options et visions qui s'offrent aux acteurs publics et privés tout en étant complémentaires, car il s'agit bien d'un ouvrage d'art, mais considéré bien souvent par le commun des mortels comme un élément d'une nature artificielle parfois difficile à assimiler ou à discerner du reste des éléments paysagers, comme en témoigne le refrain de la chanson de Charles Trenet emportant dans ses bagages en 1976 ses *Chansons en liberté* :

Leurs décors sont naturels

Un coin de terre, un coin de ciel

L'étang de Thau, l'étang de Bages

Tournons la page

Le canal du Midi

Et la province qui dort la nuit

Et bien souvent, mon vieux Paris

Dans mes bagages

- 12 Ce refrain montre que les courbes du canal du Midi, un ouvrage humain, sont une partie intégrante de la « nature » audoise.
- 13 Vecteur d'une identité territoriale sans commune mesure à l'échelle mondiale et locale, marqueur du paysage audois et lauragais, le canal connaît pourtant depuis plus de 10 ans la propagation du chancre coloré qui détruit des plantations alignées d'arbres centenaires sur l'ensemble du trajet. L'abattage de la quasi-totalité des arbres à l'horizon 2020 s'impose donc. L'enjeu est de taille : 42 000 platanes sont visibles le long du canal entre Sète et Toulouse. Or, depuis dix ans, la vitesse de propagation du chancre est telle que les Voies navigables de France sont obligées de répondre dans l'urgence pour remédier à cette épidémie et l'endiguer dans un premier temps et, depuis moins de trois ans, de penser à une nouvelle transition paysagère globale. Le champignon est si virulent que la disparition des arbres bicentennaires est inéluctable.
- 14 En 2009, 30 nouveaux foyers d'infection ont été repérés dans l'Aude et l'Hérault, rendant manifeste que l'on se trouve devant un phénomène épidémiologique bien connu des VNF avec le chancre coloré se répandant depuis des siècles entre continents et apporté par les caisses des GI's pendant la dernière guerre mondiale (Voies Navigables de France, 2009). En 2013, l'on comptait plus de 600 arbres malades dans l'Aude. Les VNF font appel à deux cabinets, l'un d'architectes paysagistes – Agence Paysages – l'autre de consultants arboriculteurs – Citare – pour se pencher sur le problème. Pour les maîtres d'œuvre, la consigne est de respecter les préconisations du comité de pilotage auquel incombe la préservation d'une ressource paysagère sans égale pour le territoire actuel, à savoir : conserver le principe paysager typique



de l'alignement des arbres, définir des sites remarquables afin d'y replanter le *vallis clausa* (le Platanor résistant au chancre – espèce hybride) et diversifier des essences venant notamment d'Amérique. Dans la vallée de l'Aude où le canal serpente de Carcassonne à Homps, le chancre se déclare en une quinzaine d'endroits. Carcassonne est pour l'heure épargnée, mais le parasite est à ses portes puisqu'il sévit un peu au-dessus de l'écluse du Fresquel et celle de Trèbes, c'est-à-dire à une halte très prisée juste avant Carcassonne.

**Figure 6 : Un nouveau paysage pour l'écluse de Trèbes, 2008, 2010, 2011, 2013**



Source : Auteur

- 15 Dans ce cas précis, l'association tourisme et paysage est un objet hautement polémique, car médiatique et politique, il repose principalement sur l'aspect du canal du Midi avant, pendant et après l'arrivée du chancre coloré et la pratique des hommes de cet espace public récréatif remarquable. La naturalité d'un milieu (ou environnement en fonction du point de vue scientifique adopté) est encore largement débattue, car subjective malgré des critères objectifs et mesurables comme l'ombre portée par les anciens et nouveaux platanes ou le nombre de touristes sur le site. Il faut prendre en compte une autre notion, celle de l'artificialité et du *wilderness*<sup>4</sup>, puisqu'il s'agit aussi d'un regard d'acteurs politiques qui portent un jugement sur tel ou tel objet de controverses, d'études et d'évolution de pratiques récréatives dans un cadre paysager avec de fortes aménités. Similitude, ressemblance, transformation sur le court, le moyen et le long terme, la naturalité est alors un objet mouvant, surtout si l'on y rapproche la notion de représentation paysagère comme composante de l'environnement du canal du Midi et donc d'un géosystème et d'un paysage faisant intervenir une multitude de variables.
- 16 Entre action et inaction, pour les environnementalistes, le tourisme de masse bouleverse les données du problème classique, surtout à partir d'un phénomène qui interagit avec son milieu résidant dans la valeur patrimoniale du canal du Midi. Il faut agir pour « sauver le canal » ou plutôt « garder » son cachet identitaire à forte attractivité touristique que l'UNESCO ne remet pas en cause pour le moment malgré le chancre coloré.
- 17 La crise paysagère est profonde, mais elle est une chance pour l'éducation des touristes à leur environnement (Deprest, 1997). Les prospectus concernant les nouveaux aménagements de ses berges sont très demandés, mais en rupture de stock à cause des faibles moyens de reprographie de l'OT de Trèbes (enquête 2011). Ils sont une source de renseignement et de valorisation d'écogestes, comme le fait de ne pas s'arrimer aux anciens ou aux nouveaux platanes et de connaître les conséquences de cette évolution paysagère afin de mieux apprécier la création d'un nouveau paysage. La nécessité d'abattre les arbres produit certes un site manquant d'attraction et de beauté, puisqu'il faudra attendre 20 ans pour que l'ombre portée soit attractive pour les marcheurs en plein été avec des risques importants d'évaporation de l'eau. L'effet de curiosité joue aussi, mais le plus important est de redéfinir les frontières d'appropriation de cet espace comme, par exemple, le fait de ne plus voir les camping-cars se garer au pied des berges grâce à de nouveaux aménagements comme pour l'écluse de Trèbes.

- 18 D'ailleurs, en reprenant les travaux et propos de Jacques Lecomte (2005), cette nature, singulière ou plurielle, implique une connaissance poussée, tant des anciens que des nouveaux acteurs, conférant une forme de gradient évolutif vers un nouveau degré d'artificialité avec, pour point essentiel, le fait de tendre vers un degré élevé de résilience en fonction de ses représentations du canal du Midi et du tourisme comme facteur de croissance économique pour la région.
- 19 Cet état de fait montre qu'en matière de paysage et de site UNESCO, il faut penser renouvellement du patrimoine et non pas patrimoine intangible, car la nature et ses évolutions (celles de la faune et de la flore notamment) se conçoivent selon des cycles longs, mais ont des répercussions sur des cycles économiques et touristiques courts, et ceci à partir des représentations des visiteurs et de l'esthétique du lieu<sup>5</sup>.
- 20 De plus, côté navigation et fréquentation, l'on compte actuellement 45 000 passagers par an sur 550 bateaux de location naviguant sur le canal des Deux Mers, ce qui correspond à 28 % du marché national, avec une importante clientèle étrangère ; 20 % du trafic aux écluses concerne la plaisance privée, 31 000 nuitées ont été vendues en 2006 sur les péniches hôtels, et des milliers de visiteurs empruntent les bateaux promenades avec toutefois un déficit de fréquentation à l'ouest du canal. On estime à 1,5 million de visiteurs des berges du canal par an (VNF, 2012), auquel il faut ajouter les chiffres de fréquentation des grandes villes comme Toulouse et Carcassonne, grâce à l'attrait des deux classements de l'UNESCO pour cette dernière et les arpenteurs du dimanche pour la ville de Toulouse. Les chiffres de fréquentation en deviennent conséquents et difficiles à annoncer à cause d'un tourisme de proximité ancré dans les habitudes des habitants de la région. Cependant, sachant que 5,7 millions de touristes sont attendus à Toulouse pour l'été 2014, une partie non négligeable se rendra sur les abords du canal.
- 21 Pourtant, le canal s'ordonne à partir de la quête d'une manne touristique essentielle à la région, surtout pour l'Aude, le département le plus pauvre de France et en proie à des fermetures d'usines comme les glaces Pilpa à Carcassonne ou Spangero à Castelnaudary suite au scandale international de la viande de cheval. A cela, l'industrie viticole est en proie à un marasme important avec trois suicides en moins d'un an de vignerons et une cave incendiée.
- 22 Ne nous trompons pas, il s'agit bien au fil du temps d'une construction identitaire dont nous analysons les conséquences à partir du prisme du tourisme responsable et de masse ; et non pas d'une identité paysagère locale qui n'aurait jamais connu de transformations notables comme décrites facilement dans les prospectus des bateaux de plaisance pour touristes. Néanmoins, les excursionnistes ou touristes se promenant sur ce site remarquable apportent des représentations et des actions intéressantes à analyser dans une logique de compréhension et de valorisation du canal du Midi.

## **2. Vers un tourisme responsable au service d'un paysage touristique aménageable et habitable**

- 23 Le chancre est-il une chance pour le canal ? C'est un parti pris que les acteurs du site reconnu par l'UNESCO veulent optimiste malgré l'ampleur des travaux à entreprendre (2.1) ; quant à ses usagers et visiteurs, il reste à réinventer une forme de prise de conscience avec des opérations de sensibilisations durables et renouvelées (2.2).

### **2.1. Vers un tourisme durable à travers le rôle des acteurs publics ?**

- 24 Le canal du Midi est bordé par des plantations d'alignement, dont 62 % du linéaire est constitué à 90 % de platanes, avec des interdistances courtes de moins de huit mètres en général. Cela le rend donc singulièrement fragile à ce type de parasite (VNF, 2012).
- 25 À ce titre, le tourisme de masse et sa pression environnementale se font ressentir et l'ampleur des travaux s'entrevoit. Justement, les actions à venir sont importantes dans le domaine de l'élagage, de l'abattage et de l'entretien paysager des nouveaux arbres ; en outre, ils sont exceptionnels à l'échelle du continent européen. Les VNF estiment à 430 km d'alignements de plantations à abattre, toutes espèces confondues pour 44 000 arbres dont 42 000 platanes, 195 km de bandes boisées et 6 km de bandes arborées à mettre à blanc : donc 630 km d'alignements

de plantations à créer ou recréer, en prenant en compte la fameuse circonférence d'espacement faisant l'attrait du site et sa régularité avec le plan d'eau comme miroir reflétant les platanes. Le département de l'Aude s'engage, car la physionomie du canal est un marqueur considérable des représentations de celui-ci à l'échelle locale, nationale et internationale. Une collecte de plus de 125 prospectus publicitaires (Conseil général, mairie, OT) montre l'importance du canal dans l'iconographie officielle du département audois : canal et platanes reviennent quasi systématiquement dans les repères identitaires touristiques et sur la page principale Internet de l'Aude Pays Cathare, Carcassonne et Narbonne.

26 De plus, point le plus crucial de ces opérations d'aménagement, 410 km de défense des berges sont à reconstituer avec, en outre, l'entretien des écluses et du patrimoine comme les ponts ou les tunnels. Le chancre est un moyen de repenser l'espace public des abords du canal. L'exemple du port de La Redorte et de son aménagement moderne inauguré au cours de l'été 2009 par Georges Frêche montre l'intérêt des collectivités locales et rappelle l'histoire du site pour mieux appréhender l'avenir, car dans les années 1920-1930, le port de La Redorte était connu pour sa fabrique de tonneaux à vin aujourd'hui disparue. Maintenant, « La Fabrique » est un aménagement complémentaire pour le tourisme fluvial. Le canal du Midi se voit comme un des outils principaux de développement dans la région : « Dans les années à venir, nous nous battons pied à pied pour défendre notre viticulture. Cependant, il ne faut pas croire au miracle. Le tourisme est pour nous la voie de l'avenir. Il représente à ce jour 35 000 emplois, nous voulons en créer 90 000 de plus. » - propos tenus lors de l'inauguration du 12/02/2010. Nouvel embarcadère, mobilier urbain moderne, façades repeintes, c'est 4760 m<sup>2</sup> requalifiés pour permettre une meilleure lisibilité du site et dynamiser la vie du village en tant qu'espace public en lien avec le tourisme fluvial. À ces frais de replantation, d'entretien et de redéfinition des impératifs paysagers, il faut ajouter les frais de prospection, de maîtrise d'œuvre et la gestion des arbres pendant 15 à 20 ans, en vue de la formation des voûtes qui recouvriront le canal de branchages et de feuillage

**Figure 7 : Halte nautique de Port la Fabrique, La Redorte, 1919/ 2012**





- 27 Quant à la gouvernance du site, le trajet linéaire du canal traversant diverses collectivités territoriales est à la fois une chance pour l'union sacrée engendrée et un handicap : dans de nombreuses publications grand public, chaque collectivité tire en effet avantage du canal du Midi pour son tourisme et son identité paysagère, mais lorsque survient la problématique financière, la réaction est tout autre, sans oublier les débats politiques locaux gauche-droite se renvoyant les arguments ou les propositions sur le patrimoine bâti. Si les VNF demeurent l'interlocuteur privilégié, une multitude d'acteurs veulent intervenir dans ce projet emblématique, à partir d'un comité de pilotage du « *sauvetage du canal* ».
- 28 En analysant la présence des intervenants, l'ensemble des parties en présence forme une exception au plan national : c'est un cas d'école et un questionnement toujours d'actualité pour les multiples actions à venir du comité de pilotage mis en place<sup>6</sup>. La création d'une nouvelle subdivision territoriale est même avancée pour répondre à la demande de concertation, sans toutefois prendre en compte son financement.
- 29 Actuellement, l'idée principale est de donner la maîtrise d'ouvrage (la prospection épidémiologique, la constitution de réseaux de mécénat, l'information grand public) aux VNF puisqu'elles sont propriétaires du canal et la maîtrise d'œuvre aux collectivités territoriales. Mais nous sommes dans un nouveau contexte, celui de l'endettement excessif des finances publiques de la France et une capacité moindre pour justement les vingt ans à venir de la part des acteurs locaux. Néanmoins, le département de l'Aude propose depuis peu une solution : la planification, sur plus de 30 ans, d'une mise en culture massive de platanes. Les coûts de prospection, de mercatique et de communication ne doivent pas non plus être négligés : ils concernent pour l'instant essentiellement les VNF à hauteur de 25 000 € par an pour tout le linéaire<sup>7</sup>. Il se reproduit la création de jardins horticoles pour la culture de platanes et d'autres arbres, des jardins déjà présents 250 ans auparavant sur les abords du canal et contrôlés par les opérateurs publics pour acheminer par la route cette fois-ci – par le canal et les barques à l'époque – les plans d'arbres.
- 30 Une action d'envergure est attendue afin de pouvoir mener à bien une planification s'échelonnant sur près d'une génération : le « *schéma de développement du canal des Deux Mers* ». Les premières réunions et prises de décisions, juste après le classement de l'UNESCO, sont porteuses d'actions concrètes, tout en prenant en compte le retard accumulé en matière d'entretien, dont la remise en état des ouvrages publics, partie constituante du canal: les écluses en sont un emblème et étaient déjà d'actualité dans les années 1990 (Marconis, 1992)<sup>8</sup>.
- 31 Sur les deux nouveaux sites Internet des VNF<sup>9</sup>, les acteurs de cette opération d'envergure offrent un nouveau paysage, celui de l'écluse de Trèbes comme accroche pour faire appel au mécénat, la grande idée des dirigeants des VNF (figure n°6). Or, cela peut aussi entraîner une publicité négative, car les promeneurs – les plus avertis comme les moins – savent très bien le temps qu'il faudra pour retrouver un état « ante-chancre ». C'est également un enseignement sur le temps long que l'on attend, comme une preuve de pédagogie et d'explication sur le changement de paysage en cours, ainsi que le rappelle le responsable de location de matériel sur le canal à Trèbes : « *Cela n'a rien d'exceptionnel, c'est le cycle de la vie, comme le renouvellement normal d'une forêt. Pas besoin de le monter en épingle et de faire fuir les touristes* » (Cabot, 2013). Enfin, le nouveau prospectus d'explication de transition paysagère diffusé tout le long du canal qui comporte plus de 3 000 mots semble peu intéresser les touristes à la recherche d'autres lectures de prospectus œnotouristiques (Enquête, office du tourisme de Trèbes, juillet 2013 – à l'origine, un prospectus pour les collectivités locales).
- 32 Survient alors un problème de diffusion de l'information : trop de communication ou un excès de communication est ressenti comme un danger par les professionnels du tourisme dans l'Aude (enquête 2012/2013, Carcassonne/Narbonne) ; il faut repenser durablement le plan de diffusion de l'information et mener des enquêtes auprès des touristes dans le futur pour connaître la réalité de son impact. Quant au rapport du sénateur Chatillon (2012), il a une fonction mobilisatrice déterminante dans la prise de conscience du grand public.
- 33 Le classement du canal au patrimoine mondial de l'UNESCO apporte une image positive à l'international, l'épidémie du chancre coloré une interrogation bienveillante à son sujet, son financement et la gouvernance renouvelée pour y remédier des incertitudes. Des doutes

profonds sont à souligner, concernant notamment le fait d'implanter des essences exotiques et leurs capacités à contaminer le reste des arbres sur le site même et en France, comme le peuplier cultivar hybride et son action néfaste sur les peupliers noirs dans notre pays. Penser esthétique ou utilité fut longtemps le dilemme du canal, mais il se pourrait que penser esthétique ou résistance biologique des essences soit son avenir pour correspondre à la demande des touristes.

34 De plus, le cas du département de l'Aude, l'un des plus pauvres de France, montre à la fois la charge d'un canal à entretenir comme une forêt domaniale avec les mêmes principes de représentations et d'actions humaines sur un environnement sous pression touristique (Gilg, 1999, 2005), tout en étant un instrument touristique au service d'une action résiliente sur le long terme (Arnould et Miossec, 2000) : comment les visiteurs intègrent-ils ses transformations du paysage ?

## 2.2. Vers un tourisme responsable à travers un paysage en partage ?

35 Il existe bien un lien consubstantiel entre le paysage proposé, ses aménités et les pratiques touristiques tout au long du canal du Midi. Pourtant, celles-ci émanent du tourisme de masse et des activités récréatives au quotidien des locaux (Haschar-Noé, Morales, 2006 ; Haschar-Noé, Morales, 2009), un canal du Midi à la fois lieu d'habitation, de vie et de pratiques sportives comme culturelles avec l'apparition récente de péniches d'habitation ou de spectacles musicaux où sont organisés des événementiels (Toulouse quai octobre 2013 – le canal en fête). Il faut noter que la précarité des habitants le long du canal se révèle par des bâtisses désuètes, qui ne sont plus aux normes et subissent les impondérables d'une fréquentation de masse. Les « *gens de bateaux* » – entre 250 et 300 familles – habitent sur des péniches et proposent un mode de vie alternatif sous le signe du risque, se permettant parfois de créer leur propre petit jardin autour de péniches restaurants ou de péniches de réception en y implantant notamment des lauriers-roses, comme c'est le cas dans le centre de Toulouse.

36 Face à cela, la gouvernance de ce territoire devient un objet de compétition pour une classe politique n'ayant plus vraiment d'emprise sur le reste de la sphère économique, mais se servant de l'image du canal afin de montrer son efficacité pour certains (ou son inefficacité pour d'autres). De plus, sur un site en souffrance, les actions des usagers de cet espace public rentrent dans une optique de tourisme de contemplation et de réduction de la vitesse pour mieux apprécier son environnement sur le même type de tourisme vert et contemplatif de proximité en Suisse au bord du lac Léman.

37 À ce titre et jusqu'à nos jours, le canal a acquis une renommée internationale, ne serait-ce que par les voyages d'agrément, les voyages d'études et les voyages politiques – comme celui, en 1787, qu'a effectué Thomas Jefferson alors ambassadeur des États-Unis, affrétant une barque marchande pour y placer sa voiture (Gérard, 1995 : 24). Or, la multiplication actuelle des pratiques sportives et les nombreux conflits d'usage avec les riverains, les agriculteurs, les promeneurs et les pêcheurs sont parfois source de tensions. Quant à la présence de la prostitution le long du canal, surtout en zone urbaine toulousaine, la nuit et, depuis peu, le jour suite à la crise économique obligeant les prostitué(e)s à travailler toute la journée pour atteindre leurs objectifs pécuniaires demandés par leurs souteneurs, elle devient un réel problème d'image et de déconnexion des représentations. Le cas se présente quotidiennement le long du boulevard Matabiau, proposant de jour une étrange cohabitation entre péniches ou bateaux parcourant le canal et longeant le boulevard avec des touristes, voitures de part et d'autre, passants sur les berges et prostitué(e)s attendant leur client sur le trottoir d'en face à moins de 200 mètres de deux collèges.

38 Pour approfondir notre connaissance du site, notre enquête sur le terrain prend position sur le parcours Toulouse-Castelnaudary et Trèbes-Marseillette entre 2009 et 2012. À plusieurs reprises, notre recherche auprès des touristes et habitués du canal du Midi nous permet de comprendre leur logique et leur réaction face aux évolutions du site<sup>10</sup>. Ce tracé est une partie de la future Voie verte du canal des Deux Mers, qui doit relier l'Atlantique à la Méditerranée le long des canaux. Pour le parcours toulousain, il s'agit d'une voie verte référencée et aménagée par la commune de Toulouse sur 5 km, et par le Conseil général de la Haute-Garonne sur 44

km. C'est la plus longue voie verte de la région, très prisée des Toulousains. Elle constitue le premier tronçon d'une randonnée possible jusqu'à Sète, sur un chemin de halage qui n'est plus aménagé après l'écluse Océan (seuil de Naurouze). Le revêtement, en bitume ou assimilé, est praticable pour les rollers et bien sûr les cyclistes. La voie verte, située encore en grande partie à l'ombre de grands platanes, permet de découvrir les ouvrages (écluses, ponts-canaux, épanchoirs) et les villages du Lauragais. Plusieurs haltes-services sont aménagées le long de la voie. On dénombre nombre d'activités sportives ou récréatives : course à pied, fauteuil roulant, marche, roller-skating, aviron, vélo de course ou de route, vélo tout-chemin VTC, vélo tout-terrain VTT.

**Figure n°8 : VTT et nécessaire de camping pour une pratique récréative (2012, VV Trèbes-Marseillette)**



39 Des semi-marathons (Narbonne, Lourdes-Tarbes, Bagnères-Tarbes) peuvent aussi emprunter une partie du canal du Midi ou du trajet du Tour de France en longeant le canal pour profiter du paysage typique 2008/2013. Clubs sportifs et associations sont nombreux pour revendiquer une partie du parcours comme lieu de sports au contact de la nature. Cette voie verte commence au cœur de Toulouse, à l'écluse Bayard, en face de la gare Matabiau et permet de sortir de la ville en toute sécurité, même si les passages sous les premiers ponts sont étroits. Au port fluvial (port Saint-Sauveur), le quai a été élargi en 2006 pour justement rétablir la continuité. À partir du pont des Demoiselles, on retrouve la configuration du canal, avec une piste en site propre réalisée sur le talus, sous les grands platanes prodiguant de l'ombre. Réalisée en bitume lisse et régulièrement entretenue, cette voie verte de 3 m de large est dite roulante et praticable pour les rollers. Depuis 2006, les tronçons refaits tous les ans sont réalisés en grave émulsion à froid, type d'enrobé de couleur claire s'intégrant mieux au paysage.

40 Ce nouveau revêtement s'étend d'année en année en raison de la demande des utilisateurs, mais il n'est pas naturel comme les anciennes pistes/chemins de halage. Or, la plupart des intersections avec les routes sont sans contrôles physiques d'accès, ni barrières, ni potelets. Cela facilite le passage de tous les usagers, notamment ceux ayant des vélos chargés ou spéciaux (tandems, vélos couchés, tricycles), tout en améliorant la fluidité sur cette voie verte très fréquentée. Quelques demi-barrières ont été installées dans les années 2010 pour empêcher le stationnement automobile devant les ports ou les anciennes maisons éclusières (exemple de Ramonville). Les sportifs et les visiteurs peuvent utiliser des haltes avec tables de pique-nique et toilettes dans des bâtiments anciens – celle de Port-Lauragais, la dernière étape du parcours, étant bien entretenue.

41 Les attentes des visiteurs, sont marquées par une forme de poésie romantique où la nature sauvage est définie comme une zone où la terre et sa communauté de vie ne sont pas marquées par l'homme, ce dernier n'ayant vocation qu'à être un visiteur et non un sédentaire : « *where man himself is a visitor who does not remain.* ». Dans ce sens, cette vision parfois simpliste renvoie au passage, au contact et au regard posé par l'homme sur son environnement idéalisé, imaginé comme immuable au même titre que les plantations alignées des arbres du canal du Midi : attitude parfois rebelle, souffrant de plus en plus d'une forme d'autisme de la part des gestionnaires et responsables communaux qui se renvoient les décisions hasardeuses de



ces dernières décennies ou jouant l'immobilisme comme pari d'un meilleur bien-être, sans toutefois oublier les dégâts du tourisme de masse, des fausses représentations ni enfin un effondrement des certitudes au sujet d'arbres nécessairement mortels.

42 Il faut aussi réconcilier toutes les fonctions du canal : ses attributs patrimoniaux, touristiques, agricoles et culturels, son vecteur apport en eau, ou tout simplement son offre de loisirs de proximité comme la bonne vieille partie de football ou de pétanque le long du canal proche de la salle des fêtes à Marseillette. Enfin, le voyage sur le canal peut devenir une véritable découverte intellectuelle et paysagère mais aussi récréative, comme le promeut l'initiative – isolée – du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) du Pays narbonnais auprès des scolaires et adultes – mais en voie d'imitation – par d'autres opérateurs privés sur la mode du tourisme de nature et de la pédagogie environnementale.

**Figure 9 : Le CPIE du canal du Midi et de la Robine, un environnement proche, 2014. Publicité**

**Bienvenue à Narbonne**, sur le canal de la Robine classé au Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'UNESCO. Laissez vous tenter par cette invitation au voyage à bord d'un coche d'eau. Découvrez les charmes de cette ville au fil nonchalant de la Robine. Lors d'une croisière commentée sur la voie d'eau, de Narbonne à Port-La-Nouvelle et de Narbonne au Canal du Midi, parcourez plus de 20 siècles d'histoire en découvrant des sites surprenants.

**Welcome to Narbonne**, located on the «Canal de la Robine», listed as an international monument by UNESCO. Let yourself be tempted by this invitation for a journey on a «Coche d'eau». Discover the attraction of this city, on the nonchalant Robine's current. During a commented cruise on this waterway, from Narbonne to Port-La-Nouvelle and from Narbonne to the «Canal du Midi», cover more than 20 centuries of history, discovering amazing settings.

**Herzlich willkommen in Narbonne ! Auf dem Kanal «La Robine», der von der UNESCO zum Weltkulturerbe erklärt ist, laden uns Ausflugsschiff Sie zu ungewöhnlichen Entdeckungsfahrten ein. Lassen Sie sich auf dem Wasser gleiten und bewundern Sie vielfältige Landschaften und Orte mit ihrer 2000 Jahre alten Geschichte. Wählen können Sie zwischen zwei Programmen : von Narbonne nach Port La Nouvelle oder von Narbonne zum Kanal du Midi.**

**Welkom in Narbonne.** Op het kanaal "la Robine" die door UNESCO geklasserd is als internationaal erfgoed, nodigt ons schip u uit voor een ongevoonlijke ontdekkingstocht. Van Narbonne naar Port La Nouvelle of van Narbonne naar le Canal du Midi kunt u zich over het water laten glijden en genieten van de veevuldige landschappen en oorden met hun 20 eeuwen geschiedenis.

Le C.P.I.E. propose également

- la visite de la «Marie-Thérèse», dernière barque du canal du Midi
- un service d'éducation à l'environnement : animations scolaires, club nature, classes de territoire
- la découverte d'un site naturel protégé, le Grand Castelou, à la porte des étangs.

**Les Coches d'Eau du Patrimoine**

**Pour les individus** du 1er juillet au 15 septembre, sur réservation, départ soumis à un nombre minimum de passagers, chèques vacances acceptés

**Pour les groupes** (+ de 30 pers.), de début mai à fin octobre, programme à la carte, tarif spécial, autres destinations (canal du Midi...), autres menus, visites organisées, devis sur simple demande.

**Renseignements et réservations :**  
Les Coches d'eau - Quai Mirabeau - NARBONNE  
**TEL : 04 68 90 63 98 ou 06 73 52 68 47**

**En exclusivité visite guidée de l'île Sainte Lucie**

**CROISIÈRE COMMENTÉE**

Narbonne, ville d'histoire  
Le Somail sur le canal du Midi  
L'île Sainte Lucie sur la route des étangs.

43 La mise en lumière du potentiel touristique du canal n'est plus à débattre, même si la randonnée pédestre ou cycliste grâce aux véloroutes/voies vertes permet un fort développement de sa fréquentation.

44 Pourtant, la « destination canal des Deux Mers » est en souffrance en l'absence d'une véritable stratégie touristique. Une stratégie de marque est incontournable dans la compétition touristique actuelle, où l'image est à l'origine d'une nouvelle identité. C'est dans ce sens que les VNF proposent actuellement une étude pour de nouvelles « zones d'attractions écotouristiques » afin de revitaliser certains espaces publics du canal, et mener à bien la voie verte de Bordeaux à Agde de plus de 639 kilomètres.

45 L'ouverture de la maison du Port à Carcassonne et cette étude en sont les prémices, mais la voie verte audoise prend du retard. Trame verte et bleue par excellence, le canal du Midi, ouvrage à la dimension exceptionnelle en France, montre qu'il faut être patient et surtout humble face aux enjeux actuels.

46 Enfin, le portrait ne serait pas complet sans rappeler les dégâts préoccupants provenant à la fois de l'érosion et de l'action des usagers avec l'envasement de plus en plus manifeste du sillon. Quant aux dommages dus aux touristes, ils s'accroissent, notamment en milieu urbain mais pas uniquement : lacérations/coupages de branchages, barbecues sauvages, tags en rase campagne sur les arbres, dépôts d'ordures dans le canal et sur ses berges. Les interventions en deviennent plus lentes et moins suivies d'effets. Il faut rajouter la gestion différenciée du chemin de halage en ville, comme à Toulouse, qui accentue les représentations paysagères négatives des promeneurs ne comprenant pas trop le manque d'entretien à leurs yeux du canal

– en passe de redevenir une rivière en raison des berges non entretenues pour les autres –, et expliquant en grande partie la polémique sur la propreté ou la saleté de la ville de Toulouse au début du mandat du nouveau maire Pierre Cohen.

## Conclusion

47 Il faut bien reconnaître qu'en moins de 150 ans, les platanes du canal imposent une mémoire collective à la forte valeur ajoutée. Cette recherche aboutit à trois résultats paradoxaux dont l'avenir verra des choix cruciaux s'imposer avec comme objectif d'amplifier l'attractivité du territoire, en espérant que cette synthèse leur viennent en aide à côté d'autres expertises : (a) la crise paysagère du canal du Midi interroge les acteurs multiples (métropole, collectivités territoriales, VNF, associations) dans leurs capacités à trouver un consensus pour la planification et la création d'un nouveau paysage, tout en se rendant compte que le paysage et le développement durable ne peuvent se comprendre que par le prisme du tourisme responsable avec des touristes et des entreprises touristiques conscientes de leurs actions. À ce titre, le canal devient un outil de développement des territoires grâce au tourisme comme pour l'exemple de La Redorte. (b) Le tourisme de masse a un effet insoupçonnable sur le plan de l'entretien et de l'apparence du canal du Midi, permettant de concevoir un cachet recherché par les visiteurs forgeant une identité certaine à partir du platane. Un effondrement des certitudes et d'une certaine nature préservée de toutes parts impose un diagnostic et des réponses adéquates. Or, la nécessaire évolution des mentalités doit se faire par un système de participation à la compréhension d'un nouveau paysage, à travers la collaboration de tous : le tourisme responsable en découle par la compréhension du paysage. Quant au rôle du mécénat et de la communication grand public, il devient un objet d'une politique durable. Le mécénat est une solution, la publicité des dégâts du chancre aussi, mais ces actions sont à double tranchant pour les années à venir : montrer le constat pour attirer ou faire fuir les touristes, ne sachant plus si le paysage jusque-là typique du canal du Midi est le bon ou pas...

(c) La crise paysagère est profonde, mais elle est une chance pour l'éducation des touristes à leur environnement et à la découverte de cette nature. Pourtant, le long du canal, s'affrontent des représentations tronquées de ce remarquable ouvrage d'art et des conflits d'usage sont bien présents ; ils annoncent une nouvelle valeur économique et stratégique du site UNESCO en raison d'une vision de la nature réinventée sur le long terme. Entre tourisme de proximité et tourisme de masse, une entreprise de tourisme responsable s'engage à travers des aménagements paysagers nécessaires dans le cadre de la recherche d'une nouvelle identité pour un espace touristique en quête d'une nouvelle mise en tourisme.

---

## Bibliographie

Arnould, P. et A. Miossec (2000). « La diversité revisitée : milieux "naturels", perceptions, recherches et représentations en France », *Historiens et Géographes*, n° spécial 370, *Vivre en France dans la diversité* : 239-252.

Bergasse J.-D. (1982-1985 – rééd. 1992). *Pierre-Paul Riquet et le canal du Midi dans les arts et la littérature* (tome 1, 251 p.) ; *Le Canal du Midi : trois siècles de batellerie et de voyage* (tome 2, 347 p.) ; *Le Canal du Midi : des siècles d'aventure humaine* (tome 3, 314 p.) ; *Le Canal du Midi : Grands moments et grands sites* (tome 4, 450 p.). 4 volumes in-8, *éditions du tricentenaire de la mort de Pierre-Paul Riquet et de l'inauguration du canal des Deux mers* (Canal du Midi).

Bergasse, J.-D. et M. Adgé (1989). *Le Canal du Midi*, Guides Historia-Taillandier.

Bergasse, J.-D. (1992). *Pierre-Paul Riquet et le canal du Midi*, éditions du Tricentenaire.

Bertrand, G. (2002). *Une géographie traversière, l'environnement à travers les territoires et temporalités*, PUM, 2002.

But, L. et J.-L. Sadoine (2007). *Le Canal du Midi : de Toulouse à Sète, Patrimoine de l'UNESCO*, éditions CPE.

Chatillon, A. (2012). *Une ambition légitime pour le canal du Midi et le canal des Deux Mers*, Documentation française.

Cobot, J.-M. (2013). « Le tourisme en mutation », *Friturmag*, n°19, été : 35.

- Decampe, L.A. (1812). *Éloge de Pierre-Paul Riquet*, Crapelet.
- Deprest, F. (1997). *Enquête sur le tourisme de masse, l'écologie face au territoire*, Belin.
- Frêche, G. (1974). *Toulouse et la région Midi-Pyrénées au siècle des Lumières, vers 1670-1799*, Cujas.
- Faget de Baure, J.-F. (1805-2005). *Histoire du canal du Languedoc ou du Midi*, éditions La Découverte, Bouhuet, 2005. [Réédition intégrale de l'Histoire du canal du Languedoc par les héritiers Riquet, paru en 1805.]
- Fernay, J. (1884). *Un grand Français du XVII<sup>e</sup> siècle, Pierre-Paul Riquet et le canal du Midi*, Livret.
- Gérard, P. (1995). *Le voyage de Thomas Jefferson sur le canal du Midi*, éditions Loubatières.
- Gilg, O. et C. Schwoehrer (1999). *Évaluation de l'importance du patrimoine naturel forestier dans le réseau des Réserves naturelles*, rapport RNF.
- Gilg, O. (2004). *Forêt à caractère naturel. Caractéristiques, conservation et suivi*, Cahiers techniques GIP ATEN.
- Haschar-Noé, N. et Y. Morales (2006). « Conflits d'usages, espace public et "nouvelles" pratiques sportives : l'exemple du canal du Midi et de ses berges à Toulouse » in Bourneau C. et Lung, Y. (dir.), *Les Logiques spatiales de l'innovation, espaces de conflits*, MSHA, Bordeaux : 139-164.
- Haschar-Noé, N. (2009). « L'aménagement des chemins de randonnée : un instrument d'identification et de "gouvernance" territoriales », *Espaces et sociétés*, n° 138, p. 115-133.
- Hugon de Sceaux, J. (1994). *Le Chemin qui marche, Pierre-Paul Riquet créateur du canal royal du Languedoc*, éditions Loubatières, 1994.
- Hugon de Sceaux, J. (1999). *Le Chemin qui marche*, éditions Loubatières.
- Le Roy Ladurie, E. (1962-1990). *Histoire du Languedoc*, P.U.F.
- Labat, C. et R. Fuggetta (2006). *Le canal du Midi du XVII<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle*, éditions Empreinte.
- Lecomte, J. et A. Millet (2005). *La Nature, singulière ou plurielle ? Connaître pour protéger*, Les Dossiers de l'environnement de l'INRA, n°29.
- Lecomte, J. (2006). *La Nature, singulière ou plurielle ? Connaître pour protéger*, éditions Quæ.
- Lecomte, J. (2009). « Réflexion sur la naturalité », *Courrier de l'environnement de l'INRA*, n°37 : 5-10.
- Marconis, R. (1992). « Il faut sauver le canal du Midi », *Le canal royal du Languedoc*, éditions Loubatières, Toulouse : 233-239.
- ONF (1998). *Arbres morts, arbres à cavités*, Guide technique.
- Matos-Wasen, R. (2004) « Le tourisme lent contre le bruit et la fureur des vacances », *La Revue Durable*, n°11 : 48-51.
- UNESCO (1996). Classement n° 770 pour le canal du Midi, URL, <<http://whc.unesco.org/fr/list/770>>, consulté le 11/10/12.
- UNESCO (1997). Classement n°345 pour la cité médiévale de Carcassonne, URL, <<http://whc.unesco.org/fr/list/345>>, consulté le 11/10/12.
- Archives du Canal du Midi consultées (liasses, photographies, documents des VNF) : (Direction interrégionale de VNF, Archives des canaux du Midi – 2 port Saint-Etienne – BP 7204 – 31073 Toulouse Cedex 7).*
- n°260-03 : le nouveau Canal à Carcassonne.
- n°300-25 (a) à (i) : mémoire valorisation terrier SD.
- n°677-31 (a) : inventaire de 1788.
- n°673 à 691 : plantations, pêche, embellissement.
- n°851-36 (1) à (7) : inventaire des plantations de 1859.
- n°853, 854, 855, 861 : aménagement du canal.
- n°861-6 : extrait rapide de l'histoire du canal du Languedoc, rédigée par les descendants de P.P.Riquet.
- Photographies et cartes postales de Trèbes : de la minoterie de 1907,1910, 1911.
- Coll. Sicard, 41-Fi282, P1130504.
- Voies Navigables de France, *Plan de lutte contre le chancre – Canal du Midi*, VNF édition, Paris, 2009.
- Ouvrages et recueils consultés à la bibliothèque du patrimoine de Toulouse (1 rue du Périgord – 31000 Toulouse). *Une dizaine d'ouvrages de vulgarisation scientifique sur le canal du Midi, notamment des*



*guides touristiques récents et anciens, des recueils de sociétés savantes. Revue de presse sur le canal du Midi de 1960 à 2013.*

Récolte d'un corpus de documentation touristique : *plus d'une centaine de prospectus publicitaires, touristiques, immobiliers, de propagandes politiques et de cartes postales contemporaines entre 2000 et 2014.*

## Notes

1 Archives du Canal du Midi : Direction interrégionale de VNF, Archives des canaux du Midi, 2 ports Saint-Etienne, BP 7204, 31073 Toulouse cedex 7. La documentation des VNF, la bibliothèque et le centre de documentation public. Une enquête de terrain entre 2008 et 2013 auprès des commerçants, office de tourisme et visiteurs complète les données : trajet dans l'Aude entre Carcassonne, Trèbes et Narbonne comportant reportages photographiques et interviews.

2 Une définition de cette naturalité ou nature urbaine « comme le résultat historique d'une construction sociale » se retrouve dans le numéro de *Vertigo* (vol. 12, n°2), Dossier : Natures et Métropoles : <<http://vertigo.revues.org/12202>> site de la revue électronique *Vertigo*, au 01/01/13, sous la direction de Antonio da Cunha, Michèle Dagenais, Philippe Deboudt, Carlos Vainer, Éric Duchemin.

3 Cf. une biographie raisonnée par l'ancienne secrétaire générale adjointe chargée de la communication régionale et des Archives historiques aux Voies navigables de France : Oblin-Brière Mireille, *Riquet, le génie des eaux*, Toulouse, Edition Privat, 450 p.

4 *US Wilderness Act* : Cette loi fédérale adoptée aux États-Unis, le 3 septembre 1964 et rédigée par Howard Zahniser, membre de la Wilderness Society (une des premières grandes organisations non gouvernementales environnementales des États-Unis), représente l'aboutissement d'un courant culturaliste, moralisateur et protectionniste à partir des propos remis au goût du jour par la réédition l'année précédente et suivante de son centenaire du livre *L'homme et la nature- Son Man and Nature* de Georges Perkins Marsh, réédition de 1963/1964, un siècle après sa première édition de 1864 à New York <<http://www.wilderness.org> au 01/05/14>, au 01/05/14.

5 Cf. Un reportage mettant en avant l'aspect esthétique : <<http://videos.tf1.fr/jt-we/les-gi-s-ont-ils-tue-les-platanes-du-Canal-du-midi-6846478.html>> au 01/10/2012.

6 Constitution du Comité de Pilotage : le Président de la Commission Territoriale, des représentants de l'État (SGAR Midi-Pyrénées, Aquitaine et Languedoc-Roussillon, DIREN, DRT), un élu de chaque région et chaque département, un représentant de la Caisse des Dépôts et Consignations, un représentant de VNF, avec des représentants des comités techniques de l'État (SGAR, DIREN, DRAC, SDAP, DRT, DDE, DDAF, SMNLR, SMNG), du Conseil Régional, des Conseils Généraux, de la Commission Territoriale, du Bassin ou du Pays, de chaque grande ville traversée par le Canal, des Communes riveraines du Canal, des Voies Navigables de France, caisse des Dépôts et Consignations.

7 Article du 20 juin 2013, journal local l'Indépendant. : « Ce sont les services des deux pépinières départementales de Nébias et Lézignan-Corbières qui vont cultiver et suivre la pousse de ces 24 000 plants. Une intervention en nature estimée à 700 000 €. Les premières plantations ne devraient pas avoir lieu avant 2014. Pour le directeur général de VNF, Marc Papinutti, présent hier, l'action du conseil général de l'Aude est exemplaire. "VNF seul n'arriverait pas à tout faire". » <<http://www.lindependant.fr/2013/06/20/24-000-arbres-cultives-par-le-departement-pour-le-Canal-du-midi,1766294.php>>, au 11/07/13.

8 Un partage des frais est acté-planifié : Un tiers des 200 millions d'euros au total à la charge de VNF, Région Languedoc-Roussillon 30 M euros, Midi-Pyrénées 6,7 M, Aude 21 millions, Hérault 9 M, Haute-Garonne 6,7 M et 70 M euros par le mécénat et collecte grand public à travers les campagnes de sensibilisation. Néanmoins, la fin des Conseils généraux, la fusion Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon n'augure rien de bon.

9 <<http://www.vnf.fr/Canaldumidi/>> <<http://www.replantonsleCanaldumidi.fr/>>, au 11/07/13. Site officiel.

10 Observations, entretiens directifs, semi-directifs, locaux et touristes sur une trentaine de personnes durant l'été 2011, 2012.

## Pour citer cet article

### Référence électronique

Patrice Ballester, « Tourisme de masse et tourisme responsable en période de crise paysagère : le canal du Midi (France) », *Études caribéennes* [En ligne], 31-32 | Août-Décembre 2015, mis en ligne le 04

mars 2016, consulté le 07 mars 2016. URL : <http://etudescaribeennes.revues.org/7566> ; DOI : 10.4000/etudescaribeennes.7566

---

### À propos de l'auteur

#### Patrice Ballester

Enseignant-chercheur (Ph.D. qualifié) – associate professor à Toulouse Tourism School, École Supérieure de Tourisme Grand Sud à Toulouse – France ; [patrice.ballester@gmail.com](mailto:patrice.ballester@gmail.com)

---

### Droits d'auteur



Les contenus d'*Études caribéennes* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

---

### Résumés

Depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, le canal du Midi connaît des conflits d'usage et des paysages forts différents. Actuellement, les Voies Navigables de France (VNF) comme la population locale et les touristes se confrontent à une crise paysagère et environnementale majeure. La disparition des platanes centenaires à cause du champignon et de l'épidémie du chancre coloré est inéluctable. Cette crise bouleverse les niveaux d'information et de perception d'un espace touristique de première importance pour la France avec une inscription au patrimoine mondial de l'Unesco en 1996. Les arbres sont un marqueur d'une identité paysagère et de représentations touristiques très fortes. À partir d'une recherche archivistique inédite portant sur l'évolution du paysage et de l'action des acteurs, couplée à une enquête de terrain entre 2008 et 2013 sur le comportement des touristes et des promeneurs, nos résultats montrent que l'action de protection et de conservation de ce paysage rentrent dans une alliance renouvelée entre le tourisme de masse et le tourisme responsable, ils en deviennent interdépendants. La communication et la pédagogie environnementale auprès du grand public sur le degré de nature de ce site rentrent aussi dans une action à son tour résiliente et de développement durable, les ambivalences des comportements des usagers dans leur vision d'un site touristique hybride s'observent.

### Mass Tourism and Alternative Tourism in Landscape Crisis Period: the Canal du Midi (France)

Since the seventeenth century, the canal du Midi known conflicts of use and a variety of landscapes. Currently, Waterways of France (VNF) as the local population and tourists are confronted with a major landscape and environmental crisis. The disappearance of the old plane because of the fungus and the epidemic of colored canker is inevitable. This crisis disrupts levels of information and perception of a tourist area of prime importance for France with an inscription on the World Heritage by UNESCO in 1996. Trees are a marker of landscape identity and tourist representations very strong. From unprecedented archival research on the changing landscape and action actors, coupled with fieldwork between 2008 and 2013 on the behavior of tourists and walkers, our results show that the action of protection and conservation of the landscape fit into a renewed relationship between mass tourism and alternative tourism alliance, they become interdependent. Communication and environmental education to the public on the state of nature of this site are also included in an action to turn its resilient and sustainable development, the ambivalences of user behavior in their vision of a hybrid attraction are observed.

## Turismo de masa y turismo alternativo en período del crisis de paisaje : el canal du Midi (Francia)

Desde el siglo XVII, el canal du Midi conocido conflictos de usar y varios paisajes. Actualmente, Vías Navegables de Francia (VNF) como la población local y los turistas se enfrentan a una crisis ambiental y paisaje. La desaparición de los plátanos por el champiñón y la epidemia del cancro colorido es inevitable. Esta crisis altera los niveles de información y la percepción de una zona turística de gran importancia para Francia con una inscripción en el Patrimonio de la Humanidad por la UNESCO en 1996. Los árboles son un marcador de la identidad del paisaje y representaciones turísticas muy fuertes. De investigación de archivo original sobre la evolución del paisaje y la acción de los actores, junto con el trabajo de campo entre 2008 y 2013 en el comportamiento de los turistas y caminantes locales, nuestros resultados muestran que la acción de protección y conservación de la forma del paisaje en una renovada relación y la alianza entre el turismo de masas y el turismo alternativo, se vuelven interdependientes. Comunicación y educación ambiental al público sobre el estado de la naturaleza de este sitio se incluyen en una acción para activar su desarrollo resiliente y sostenible, las ambivalencias de comportamiento de los usuarios en su visión de un sitio turístico híbrido se observan.

### *Entrées d'index*

**Mots-clés** : aménagement, Canal du Midi., conservation-restauration, paysage, tourisme

**Keywords** : Canal du Midi., conservation and restoration, landscape, planning, tourism

**Palabras claves** : Canal du Midi, conservación y restauración, paisaje, planificación, turismo